

à la raison d'être de la troisième lecture. Elle constitue un outrage non voilé au Parlement. Et elle équivaut, pour le gouvernement, à avouer qu'il n'a absolument pas été capable d'agencer les travaux de la Chambre d'une manière intelligente et ordonnée.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, le président du Conseil privé (M. MacEachen), qui fait aujourd'hui appel à l'article 75C du Règlement pour mettre fin à l'étude de la motion portant troisième lecture du bill C-259, fait également un accroc aux libertés parlementaires. C'est, à mon sens, brimer la liberté des gens.

Au fait, pourquoi nous opposons-nous au bill C-259, de même qu'à l'imposition de l'article 75C? Simplement parce que personne, au Canada, ne s'entend sur ce fameux bill C-259. Nous réalisons qu'il y a confusion partout, même du côté du gouvernement. L'ancien ministre des Communications et l'ancien ministre de la Défense nationale ne s'accordent pas avec le gouvernement sur le bill C-259. Tantôt, on a vu des députés applaudir, sans trop savoir pourquoi, à la décision du gouvernement d'appliquer l'article 75C du Règlement.

Par ailleurs, si nous consultons des économistes au sujet du bill C-259, nous constatons que les économistes d'allégeance libérale ne s'entendent pas du tout avec ceux du parti conservateur progressiste et que ces derniers ne disent pas du tout la même chose pour leurs confrères du Nouveau parti démocratique. Il y a donc confusion chez les économistes, et certains prétendent même que le bill C-259 fera empirer les choses au lieu de les améliorer.

Même les comptables agréés ne s'entendent pas trop. Un de ces derniers, le député de Laurier (M. Leblanc), hier, à la Chambre, divergeait absolument d'opinion avec les autres. Au fait, il s'attaque à tout le monde, mais sans proposer aucune solution valable.

En ce qui a trait aux diverses classes sociales, l'honorable ministre se plaisait tout à l'heure à mentionner l'honorable député de Greenwood (M. Brewin), qui est avocat et qui dit que le gouvernement doit exiger la mise aux voix du bill C-259. Mais l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) est également avocat et il dit exactement le contraire du député de Greenwood. Alors, il y a confusion également chez les avocats. L'honorable député de Waterloo (M. Saltsman) appuyait la décision du gouvernement d'invoquer l'article 75C du Règlement, et l'honorable ministre dit que même les éditorialistes sont divisés. Les courriéristes parlementaires ne sont pas d'accord. Certains sont en faveur du bill, d'autres le décrient, mais tout le monde est dans l'incertitude.

C'est pour cela, monsieur l'Orateur, que nous ne pouvons pas appuyer le bill C-259, qui est une sorte de bible de 730 pages que personne ne comprend. Au fait, même l'honorable ministre n'y comprend rien. Mais on veut nous le faire adopter afin de pouvoir s'en prendre aux Canadiens qui travaillent pour bâtir le pays.

Quand je mentionne les économistes, par exemple, je n'hésite pas du tout à dire carrément que les économistes qui nous conseillent sont nos gens qui travaillent au Canada et contribuent à le développer, et non pas ceux qui contribuent à l'écraser et à le voler.

Nous parlons des agriculteurs, des mineurs de Noranda, des ouvriers de Canadair, des travailleurs de Montréal et de Trois-Rivières, bref, de toutes les classes laborieuses de notre société, y compris les petits commerçants du coin qui, eux, paieront les pots cassés ou seront eux-mêmes «cassés» par l'application du bill C-259. Ce sont là nos

économistes. Nous parlons en leur nom avec bon sens et nous réclamons une meilleure compréhension de la part du gouvernement.

• (2.40 p.m.)

Parce que le président du Conseil privé a invoqué l'article 75C du Règlement, nous lui disons qu'il brime les droits des parlementaires. Si l'on procédait à un scrutin libre, à un scrutin où l'on ne demanderait pas à des gens de voter en troupeau, laissant pleine et entière liberté aux députés ministériels comme aux autres de voter selon les intérêts des citoyens qu'ils représentent, à ce moment-là, on n'aurait pas à appliquer le règlement de clôture ou à étudier des bills confus.

Il est beau de dire: Si nous imposons une nouvelle taxe, c'est parce que les gens sont riches, comme le très honorable premier ministre (M. Trudeau) se plaisait à le dire sur les ondes de CKAC, à Montréal. Il est beau de dire aux gens: Vous gagnez assez, c'est pour cela que vous êtes taxés, quand tout le monde, y compris le très honorable premier ministre, sait que déjà ils n'en ont pas assez. Mais pour faire le drôle à la radio, on peut toujours leur dire: Vous êtes riches, c'est pour cela qu'on adopte des bills visant à vous taxer davantage. C'est exactement ce que le gouvernement veut dire en présentant le bill C-259.

A tout événement, le gouvernement prend la responsabilité de l'application de l'article 75C du Règlement. Il jouit de la majorité. Le premier ministre disait sur les mêmes ondes que grâce à la majorité qu'il détient, le gouvernement est solide. Il a la solidité, bien sûr, mais seulement pour imposer des taxes supplémentaires. Il a la solidité pour imposer de nouvelles taxes aux classes moyennes de notre société, par l'adoption d'un bill qui soulagera les plus gros, qui n'aidera pas tellement les plus faibles et qui s'emparera, dans une certaine mesure, d'une partie considérable du revenu des classes moyennes, de sorte que nous aboutirons un jour, au Canada, à une situation où il n'y aura que les bien nantis et les démunis.

C'est exactement ce à quoi vise le bill C-259. Le gouvernement prend la responsabilité d'imposer ce bill au Canada, et ce malgré les suggestions de l'opposition. Même si le gouvernement dit que nous aurons discuté pendant 50 jours, nous n'avons pas même le droit de lui faire comprendre un iota aux changements qui devraient se faire et à l'application de mesures économiques, sociales et politiques saines au Canada. Cela devrait s'effectuer non pas par des singeries sur les ondes de la radio ou le petit écran de la télévision, mais par l'adoption de lois respectueuses de la personne humaine, de l'initiative personnelle et de l'entreprise privée à travers tout le Canada.

[Traduction]

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que l'opposition va demander si mon collègue m'a dit de prendre la parole aujourd'hui parce que lui-même avait épuisé ses arguments.

L'hon. M. Stanfield: Oh, non!

L'hon. M. Laing: Ma défense . . .

L'hon. M. Stanfield: Vous n'avez pas à vous défendre.

L'hon. M. Laing: . . . et ce qui me donne confiance, c'est que l'opposition a épuisé ses arguments à plusieurs reprises.

L'hon. M. Stanfield: Vous pouvez faire mieux.